



Infos Brèves MORETTE

VIE COMMUNALE

Bulletin d'informations municipales de Morette – Décembre 2020

Le mot du Maire

Chères Morettines et Morettins,

Avec l'arrivée de l'hiver, l'année 2020 se termine, une année qui restera gravée dans l'histoire, une année triste, de crise, de chômage, une année où tout le monde entier se bat contre un virus qui a déjà tué plus d'1 630 000 personnes.

Malgré toute cette tristesse, la vie doit quand même continuer, et pour cela, nous devons tous ensemble continuer à respecter les gestes barrière afin de mettre un terme à cette pandémie de la Covid-19.

Nous espérons tous que l'année 2021 sera libératrice, que la vie reprendra pour chacun d'entre nous, que tous nos commerçants, artisans, restaurateurs et autres entreprises arriveront à passer cette catastrophe économique.

Nous faisons confiance en la médecine pour qu'elle nous apporte un vaccin dès 2021, un vaccin qui sera signe de liberté.

Enfin et pour terminer, je vous souhaite à tous et à toutes de très bonnes fêtes de fin d'année.

Le Maire
Franck DORIOL

MAIRIE – Horaires d'ouverture.

Les nouveaux horaires d'accueil du public sont :

- Le mardi matin de 8h30 à 12h30,
- Le jeudi après-midi de 14h à 18h
- Les 1^{er} et 3^{ème} mercredis du mois de 9h à 12h.

Pour les personnes justifiant l'impossibilité de venir à ces horaires, un rendez-vous sera possible un soir de semaine ou le samedi matin.

**Procès-verbal de la réunion du conseil municipal
du 31 Octobre à 09 heures 30**

L'an deux mille vingt, le 31 octobre 2020 à 09h30, le Conseil Municipal de la commune de Morette, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur Franck DORIOL, maire.

Présents

Mmes et MM. Joseph ALBANESE, Lionel CARLIN, Franck DORIOL, Marie-Claire GEYMOND, Lyliane MUZELIER, Julien ROUSSEL, Bastien SANGIORGIO, Geneviève TORRALBA, Didier TRICHARD

Absents

Mme Caroline EYSSARD PONCIER (excusée), M. Eric DESPRES (excusé)

Monsieur Julien ROUSSEL a été nommé secrétaire de séance.

Approbation du compte-rendu de la séance du 1^{er} septembre 2020

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION 2020 – 01 : Prêt à court terme pour un montant de 644 000,00 €

Vu la délibération n°2020_13 de délégation de pouvoir au maire, du 30 mai 2020,

Vu la délibération 2019_01, de demandes de subventions auprès de la Maison du Département du sud Grésivaudan pour le projet de rénovation du bâtiment de la mairie, du 18 janvier 2019

Vu la délibération 2019_02, de demande de subvention Rénovation du bâtiment mairie DETR Axe 2,

Vu la délibération 2019_03 de demande de subvention Rénovation du bâtiment mairie DETR Axe 3,

Vu la subvention TEPCV notifiée pour la Rénovation du bâtiment mairie,

Vu la subvention PLAN ECOLE notifiée pour la rénovation du bâtiment mairie salle éducative,

Vu la subvention de la Région Rhone- Alpes Auvergne notifiée pour la rénovation du bâtiment mairie,

Vu la délibération 2019_18 Prêt bancaire pour la rénovation du bâtiment mairie,

Monsieur le maire explique, que comme cela avait été évoqué précédemment par le Conseil municipal, il est nécessaire de recourir à un prêt à court terme pour permettre de maintenir la trésorerie en attendant le versement de la totalité des subventions dont le solde ne sera versé qu'au vu des factures et donc après la réalisation des travaux.

Monsieur le maire rappelle que le Conseil municipal lui a donné pouvoir par la délibération n°2020_13 du 30 mai 2020 et en vertu du 3^e paragraphe : « de procéder, dans les limites fixées par le Conseil municipal, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couverture des risques -de taux et de change ainsi que de prendre des décisions mentionnées au III de l'article L1618-2 et de L'article L2221-5-1 sous réserve des dispositions de ce même article, et de passer à cet effet les actes nécessaires. »

DECISION

Ce jour, Monsieur le maire valide par un bon pour accord la proposition suivante du Crédit Agricole Centre-est selon les termes :

Prêt relais court terme à taux fixe

Objet : Financement d'investissement

Montant : 644 000 euros

Durée : 24 mois

Taux fixe : 0,40 %

Déblocage par tranches possible

Capital IN FINE, intérêts annuels à terme échu

Frais de dossier : 644 euros

DELIBERATION 2020 – 27 : Vente d'un terrain communal impasse des Noisetiers Lieu-dit Perretas

Monsieur le Maire explique au Conseil municipal qu'un projet de vente d'un terrain communal situé Impasse des Noisetiers, Lieu-dit Perretas est envisagé depuis le mandat précédent. Il rappelle les raisons évoquées pour cette vente :

- 2 parcelles Section C n° 632 et n° 634 d'environ 706 m2 chacune

Monsieur le Maire explique que deux agences immobilières ont été consultées pour évaluer ce bien. Il ressort une fourchette de prix comprise entre 75 000,00 € et 80 000.00 € pour chaque parcelle.

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal d'approuver la vente du terrain, sachant qu'une seconde délibération sera nécessaire pour faire mention du nom de l'acquéreur quand il sera connu, et des modalités précises de vente.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, avec :
- 2 voix Contre
- 7 voix Pour

Approuve la vente du terrain Impasse des Noisetiers, Lieu-dit Perretas

2 Parcelles Section C n° 632 et n° 634 d'environ 706 m2 chacune, pour une valeur comprise entre 75 000,00 € et 80 000.00 € pour chaque parcelle.

L'agence CIMM IMMOBILIER de Tullins est retenue pour la mise en vente de ces parcelles.

- **Autorise le maire à signer tout document relative à cette vente.**

DELIBERATION 2020 – 28 : Avenant n°1 – Lot n°2 Entreprise TDMI

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, décide à l'unanimité :

- de conclure l'avenant n°1 lot n° 2 Démolition –Gros œuvre, de diminution du coût ci-après détaillé avec l'entreprise TDMI dans le cadre des travaux relatifs à l'opération de rénovation du bâtiment de la mairie et de ses extérieurs :

	Montant HT
Marché initial	159.000,00 €
Avenant n° 1	€ -14.778,50
Nouveau montant marché	144.221,50 €

- d'autoriser Monsieur le maire à signer l'avenant ainsi que tous les documents s'y rapportant.

DELIBERATION 2020 – 29 : Avenant n°2 – Lot n°09B Entreprise STS ALPES

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le maire,

Considérant que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal 2020 de la ville,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, décide à l'unanimité :

- de conclure l'avenant n°2 lot n° 09B Peintures extérieures ITE Enduits, d'augmentation de coût ci-après détaillé avec l'entreprise STS ALPES dans le cadre des travaux relatifs à l'opération de rénovation du bâtiment de la mairie et de ses extérieurs :

	Montant HT
Marché initial	62.641,10 €
Avenant n° 1	+ 8.090,53 €
Avenant n°2	+ 1.710,00 €
Nouveau montant marché	72.441,63 €

Objet : Prestations supplémentaires relatives au sciage des appuis de fenêtres

- d'autoriser Monsieur le maire à signer l'avenant ainsi que tous les documents s'y rapportant.

DELIBERATION 2020 – 30 : Avenant n°1 – Lot n°7 Entreprise SARL Pascal ROCHETON

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le maire,

Considérant que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal 2020 de la ville,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, décide à l'unanimité :

- de conclure l'avenant n°1 lot n°7 Carrelage, d'augmentation de coût ci-après détaillé avec l'entreprise SARL Pascal ROCHETON dans le cadre des travaux relatifs à l'opération de rénovation du bâtiment de la mairie et de ses extérieurs :

	Montant HT
Marché initial	7.264,90 €
Avenant n° 1	+ 470,00 €
Nouveau montant marché	7.734,90 €

Objet : Prestations supplémentaires Carrelage sanitaires vestiaires

- **d'autoriser Monsieur le maire à signer l'avenant ainsi que tous les documents s'y rapportant.**

QUESTIONS DIVERSES :

- Rectification acte notarié problème toiture sur bâtiments situés impasse des Lauriers.
- Présentation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID).
- Projet de vente d'un terrain à la Guitardièrre.
- Lettre d'un administré soulevant le problème de la dangerosité du Grand Chemin Royal RD153 (vitesse trop élevée des conducteurs).
- Projet aménagement d'un sentier piétons entre le grand terrain de boules et la cour des Lauriers.
- Places de parking temporaire à proximité de la mairie.
- PLUI.
- Projet construction bloc sanitaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h15.

Du côté des aînés

Cette année, les communes de Cras et de Morette ont décidé ensemble de ne pas organiser le traditionnel repas des aînés. Le risque de contamination étant présent, nous ne voulons prendre aucun risque. Nous avons donc décidé en remplacement du repas de distribuer un colis de fin d'année confectionné par nos élus qui sont allés à la recherche de produits locaux.

Un petit mot concernant le CCAS de Morette, dès que la salle communale sera livrée, nous organiserons une réunion pour mettre en place le bureau afin de redémarrer les activités dès que nous en aurons la possibilité.

Du côté des écoles

Les vacances de Noël ont débuté, nos écoliers vont pouvoir se reposer et profiter de tous les cadeaux que le père Noël leur aura déposé au pied du sapin.

L'obligation du port du masque à l'école se passe bien.

Il faut féliciter nos enfants et les encadrants qui se sont adaptés aux mesures sanitaires.

Le Grand Sou des Ecoles de Cras-Morette



Comme toujours, nous sommes fidèles au but et valeurs du Sou. A savoir créer des moments de partage intergénérationnels, proposer des ventes addictives, partager des moments agréables ensemble. Ceci afin de réunir des fonds pour que les enfants des écoles de Cras et de Morette puissent bénéficier d'activités proposées par les enseignantes.

L'année 2020 avait bien commencé avec encore une nouveauté : la première vente de fromages. Grâce à vos nombreuses commandes, cela a été une belle réussite et comme vous nous en avez redemandé, nous avons renouvelé la vente cet automne... Et on espère bien relancer la saison de la raclette, fondue et tartiflette début 2021!

Mais bon, le « méchant virus » a contrecarré nos autres plans... Nous sommes bien déçus car nous avions prévu de fêter Noël comme l'hiver dernier...

Soyons optimistes et croyons que les projets non réalisés l'an dernier le seront en 2021 et notamment la fête d'été.

Merci de votre soutien.

Passez de bonnes fêtes de fin d'année et surtout prenez soin de vous !

A très bientôt.

L'Equipe du Grand Sou des Ecoles de Cras-Morette.

Rénovation du bâtiment Mairie

Les travaux sont terminés dans le bâtiment de la mairie, la mise en place dans les nouveaux espaces va se faire début 2021.

La nouvelle chaudière est en fonction.

L'aménagement de la place Joseph Garavel a débuté et devrait se terminer d'ici fin mars 2021.

Pour permettre le bon déroulement des travaux, la route Yves Farges et la route du Pré Fleuri seront fermées à la circulation entre le parking de l'école sur la route du Pré Fleuri et le carrefour de la route Yves Farges avec le chemin du Mollard.

Ces restrictions de circulation seront mises en place du 7 janvier au 15 mars 2021 (prorogation possible jusqu'au 30 mars 2021).



Les travaux sur le parvis de la Mairie



La nouvelle cuisine



La salle communale



L'accueil de la Mairie

La commune de Morette remercie les partenaires qui nous ont accompagnés dans ce projet.



Les élus se mobilisent

Des membres de l'équipe municipale ont pris l'initiative d'embellir notre village à l'occasion de ces fêtes de fin d'année. Nous tenons à remercier M. Gilbert Muzellier qui nous a gentiment fait don des sapins qui illuminent les rues de Morette.

Un grand MERCI à Gilbert MUZELLIER qui nous a fait don des sapins qui illuminent les rues de Morette et à Messieurs Antonin LAMOUREUX et Julien ROUSSEL qui nous ont offert le branchement de nos guirlandes sur leur réseau électrique.

Photos des sapins et d'une partie des décorateurs de Noël.



VIE ASSOCIATIVE

Communiqués des associations

Associations des boules de Morette.



La traditionnelle matinée boudin du mois de janvier est annulée pour cette année.
Par contre, une vente sous forme de drive de caillettes et tête de veau est envisagée.
Des affichettes seront distribuées dans vos boîtes aux lettres en temps voulu.
Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous et surtout prenez bien soin de vous !!!

Renseignements au 04 76 07 83 60

Bye bye 2020...

C'est sans regret que nous allons tourner la page de cette année de m.... où nous n'avons pas eu l'occasion de nous rassembler souvent...

Entre les confinements, nous avons parcouru le chemin de la Feta et celui de la Roche du voleur avec dégustation de cerises le long du chemin...



Durant l'été, les "pétanqueurs" se sont retrouvés, rejoints en fin de matinée par les assoiffés du village pour partager un apéro à 1 € !...
et en septembre nous avons pu faire du pain...



De bons moments passés ensemble que nous espérons pouvoir partager avec vous en 2021 en espérant que cette saloperie de Covid nous lâche !

Nous vous souhaitons de passer les meilleures fêtes de fin d'année possibles !

Agnès Debost
Présidente de l'Association des 7 collines

Communiqué de l'Association Espace Nature Isère

Vous êtes attentifs à votre environnement.

Vous vous intéressez à l'écologie.

Vous souhaitez être acteur et participer à la réflexion, à la mise en place de projets, à l'élaboration d'actions et d'initiatives en faveur de la nature.

Vous avez certainement des compétences dans les domaines très variés de l'environnement et de l'écologie.

Espace Nature Isère serait très heureuse de construire de nouveaux projets avec vous.

Depuis près de 40 ans, les adhérents, bénévoles et salariés de l'association ENI, située à l'Albenc, organisent de nombreuses animations, actions et manifestations pour tous les publics.

Chaque année, au mois de septembre, a lieu le festival de l'avenir au naturel.

Ce rendez-vous constitue un lieu d'échange privilégié avec les sympathisants de l'association et les acteurs liés à l'écologie.

Le 24^{ème} festival a été reporté en septembre 2021. Il sera organisé en fonction des conditions sanitaires.

Venez nous rejoindre avec vos idées en prenant contact directement avec l'association.

Dès que possible, nous reprendrons un fonctionnement normal avec la mise en place de commissions ouvertes à tous où nous pourrons échanger plus facilement.

A Bientôt.

Tel : 04 76 36 50 10

coordination@enisere.fr

<http://www.enisere.asso.fr/>

ETAT CIVIL



Décès :

Mme Louise, Sylvie, Appolonie PERRET née EYMOND décédée le 19 octobre 2020 à St Martin d'Hères.

Nous vous faisons part des décès récents de:

Mme Angèle Michel, ancienne habitante de Morette.

M. Tarnaud Joseph, ancien habitant de Morette.

M. Chapel André, Fondateur de la Sté Chapel qui était installé à Morette jusqu'en 2019.

Vous souhaitez nous faire part d'une suggestion, partager une information susceptible d'intéresser les habitants de Morette : soumettez-nous votre proposition en l'envoyant à : commune.morette@wanadoo.fr.

Infos Brèves - Bulletin d'informations municipales Mairie de Morette Tél : 04.76.07.81.58

Responsable de publication : Franck Doriol

Ne pas jeter sur la voie publique